



Commission du développement des territoires

2221 - Développement local urbain

Aide aux communautés de communes pour la mise en place de systèmes d'information géographique

Rapport n° CP/2011/471

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

Le Conseil Général a adopté en novembre 2005 un dispositif visant à accompagner les communautés de communes dans le développement de systèmes d'information géographique (SIG). Ce dispositif comprend notamment un volet d'aide financière pour l'acquisition d'une solution logicielle. Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution de subventions dans ce cadre.

Le dispositif d'aide à la mise en place de systèmes d'information géographique permet, outre le suivi méthodologique et technique du projet, un soutien financier aux communautés de communes pour l'acquisition de la solution logicielle de gestion des données cadastrales par les communes membres de l'EPCI.

Dans ce cadre, les subventions portent sur l'étude préalable, l'acquisition de la solution logicielle et l'intégration des données cadastrales, selon les modalités d'accès à l'aide arrêtées dans la délibération instituant le dispositif.

Le dispositif d'assistance en matière de SIG prévoit une subvention représentant 50 % du coût HT de l'achat de la solution logicielle. Le montant de l'aide est plafonné à 10 000 €. Le dispositif exclut le coût de la maintenance de l'assiette subventionnable.

Il vous est proposé de vous prononcer sur l'attribution de deux subventions.

La première demande émane de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, qui sollicite l'aide du Conseil Général pour l'acquisition d'une solution logicielle portant sur la fourniture du logiciel et son installation, ainsi que sur l'intégration initiale des données, pour un montant de 30 945 € HT. La collectivité souhaite mettre à disposition de ses services et des communes membres des outils de consultation des données cadastrales et des documents d'urbanisme en priorité, puis compléter l'outil avec les données concernant les réseaux secs et humides. Ces nouvelles couches de données géographiques permettront d'optimiser l'exercice des compétences intercommunales.

La seconde demande concerne la Communauté de Communes de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach, déjà dotée d'un système d'information géographique, et qui souhaite renouveler sa solution logicielle. L'objectif est de simplifier la mise à jour des données par les 10 communes membres de l'EPCI et passer de la simple consultation dans la situation actuelle, à des possibilités de mise à jour des données. Le nouveau système doit couvrir des domaines de gestion variés comme le cadastre, les documents d'urbanisme, l'assainissement, les réseaux d'adduction d'eau potable, d'électricité, de communication et de gaz, la voirie, l'éclairage public et la gestion des cimetières. Un chargé de mission SIG, en poste depuis plusieurs années, gère le système et l'intégration des mises à jour. L'acquisition de la solution logicielle, qui comprend la fourniture de la solution, son installation et l'intégration initiale des données, s'élève à 25 680 € HT.

Lors de sa réunion du 6 juin dernier, la Commission du Développement des Territoires a rendu un avis favorable la participation départementale proposée, représentant un montant de 10 000 € pour chacun des projets détaillés ci-dessus.

La ligne de crédits sur laquelle sera imputée la dépense a été abondée à hauteur de 20 000 € dans le cadre du budget supplémentaire, adopté par l'assemblée plénière en date du 21 juin 2011.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24529	204-20414-20	35 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide conformément au tableau annexé, d'attribuer deux subventions d'un montant de 10 000 € chacune, dans le cadre du dispositif d'assistance en matière de systèmes d'information géographique, à :

- la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, pour l'acquisition d'une solution logicielle,

- la Communauté de Communes de la Plaine de la Sauer et du Seltzbach, pour le renouvellement de son logiciel SIG.

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

A blue ink signature of Guy-Dominique KENNEL, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Guy-Dominique KENNEL